



Lettre d'information n° 31 / septembre 2015

➤ L'agenda de septembre

Mercredi 23 septembre à 9h30 : Réunion de préparation pour la journée d'ouverture de la semaine contre les discriminations

156, rue d'Aubervilliers

Suite à la réunion de préparation de la semaine contre les discriminations, nous souhaitons nous réunir sur un temps dédié spécifiquement à l'organisation de la journée d'ouverture du 5 décembre. Les acteurs-trices intéressés pour être présents lors de cette journée d'ouverture sont invités à participer à la réunion du 23 septembre.

Merci de confirmer votre présence à cdupin@apsv.fr

Mercredi 14 octobre de 8h30 à 13h : Conférence-action « Parler de discrimination avec les jeunes = trop risqué ? »

Tour Malte, Salle 100 Boulevard de France, Evry

L'association les Zégaux organise une conférence-action à destination des responsables jeunesse et de l'éducation. Celle-ci a pour objectif d'inspirer les responsables de ces structures dans la mise en place d'actions auprès d'un public jeunesse, grâce à des apports théoriques, des récits d'expériences et des ateliers pratiques.

Pour plus d'infos et confirmer votre présence : info@leszegaux.fr

➤ En Bref - Veille

Condamnation d'Air France

Discrimination dans l'évolution de carrière - origine et/ou activités syndicales

La Cour d'appel de Paris a condamné la compagnie à 156 000 euros d'amende en estimant qu'un salarié avait été victime de discrimination sur base de son origine. Entré comme mécanicien en 1997, il a évolué progressivement jusqu'à devenir "expert méthode-management de projets". Tous ses collègues ont obtenu le statut de cadre sauf lui. Air France n'a pas été capable de justifier la situation par des éléments objectifs étrangers à toute forme de discrimination. La compagnie va se pourvoir en cassation.

Pour plus d'infos : www.lexpress.fr/emploi/air-france-condamne-pour-discrimination-en-raison-de-l-origine-etrangere-d-un-salarie_1712667.html

Condamnation de Mac Donald's

Discrimination syndicale

McDonald's vient de faire l'objet d'une condamnation en appel pour discrimination syndicale. La multinationale a licencié un salarié militant à la CGT en 2014. Le licenciement pour faute grave est justifié par 2h13 minutes de retard. De plus, l'entretien préalable de licenciement est intervenu une dizaine de jours après une demande de formation « formation économique, syndicale et sociale » organisée par la CGT. La Cour condamne Mac Donald's à poursuivre le contrat de travail du salarié sous astreinte de 500 euros par jour de retard, et 1500 euros de dommages et intérêts pour la CGT.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/09/17/97002-20150917FILWWW00165-mcdo-condamne-pour-discrimination-syndicale.php>

Initiative du ministère de la justice

Lancement du site internet www.stop-discrimination.gouv.fr

La ministre de la justice lance un site internet destiné aux personnes victimes de discrimination ou témoins d'une situation discriminatoire. Ce site permet aux utilisateurs de déterminer s'ils sont victimes de discrimination, de s'informer sur le cadre légal et les différentes actions qui peuvent être entreprises. Il comporte des infographies, fiches pratiques, vidéos etc.

Mobilisation nationale contre le racisme

Lancement du site « Egalité contre le racisme » www.egalitecontreracisme.fr

Cette plateforme est la réponse que le Défenseur des droits a souhaité apporter suite aux attentats de janvier. Elle a pour objet de centraliser les outils existants en matière de lutte contre le racisme et de proposer des solutions aux victimes et témoins d'expressions de haine raciste et xénophobe. L'APSV a souhaité s'engager aux côtés du Défenseur des Droits en devenant partenaire du projet.